



Note sur le développement de la COFAC

Notre association est née en 1999 sous le nom de la **Coordination des Fédérations et Associations Culturelles (CO.F.A.C.)** d'une volonté de placer les associations de culture au cœur des débats et des projets de la société d'aujourd'hui, à la croisée des chemins du patrimoine et de la création, dans l'esprit de l'éducation populaire et comme facteurs essentiels de lien social. La CO.F.A.C. est issue d'une ambition militante du **monde culturel associatif** de sortir de l'isolement et de la fragmentation pour formuler ses revendications et se doter d'une représentation collective.

La création de la CO.F.A.C. a été initiée par 16 fédérations et associations nationales œuvrant dans le domaine culturel :

- de la **musique** et de la **danse** (10 membres) : A Cœur Joie, Confédération Française des Batteries-Fanfares, Confédération Musicale de France, Fédérations des associations de musiques et de danses traditionnelles, Fédération Nationale des Centres musicaux ruraux, Fédération nationale d'associations culturelles et d'expansion musicale, Jeune Ballet de France, Jeunesses musicales de France, Association nationale Enfance et Musique, Union des Fanfares
- du **patrimoine** et des **musées** (3 membres) : Fédération des Ecomusées et Musées des Sociétés, Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, Fédération nationale des associations de sauvegarde du patrimoine, désormais Patrimoine Environnement
- du **cinéma** (1 membre) : Villes et Cinéma, désormais Territoires et Cinéma
- de l'**éducation populaire** (2 membres) : Fédération Sportive et Culturelle de France et La Ligue de l'Enseignement.

En mars 2004 la coordination change son nom afin de pouvoir accueillir les membres œuvrant dans la **communication** (radio, audiovisuel) et devient la **Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)**.

Jusqu'en 2011, la coordination a accueilli les fédérations du **théâtre** (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation et Fédération d'associations de Théâtre Populaire), de la **radio** (Confédération Nationale des Radios Associatives), de l'**éducation populaire** (Fédération Française de MJC, Confédération des MJC de France, Peuple et Culture, les Foyers Ruraux), ainsi que

la Fédération Française des Ecoles de Cirque et la Fédération Française de Cinémas et Vidéo. La Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné rejoint la COFAC en 2012.

A cette période, on note le départ de Jeune Ballet de France, de la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux, de la Fédération Nationale d'Associations Culturelles et d'Expansion Musicale, et de la Fédération Française des Ecoles de Cirque, qui ont choisi d'autres orientations stratégiques. Le départ des Jeunesses Musicales de France a été quant à lui dicté par la restructuration du réseau.

En 2014, suite à une forte stratégie de développement, la COFAC a accueilli l'Union nationale REMPART et Maisons Paysannes de France, l'Association Nationale de Professeurs d'Art Dramatique, et la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques. Deux membres, les Jeunesses Musicales de France et la Fédération Française des Ecoles de Cirque, ont confirmé leur souhait de réadhésion.

En 2015 deux nouveaux membres rejoignent la COFAC : la Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral, qui est devenue en 2017 Fédération Française de l'Enseignement Artistique et la Fédération de l'Audiovisuel Participatif.

En novembre 2017, la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités devient le 25^{ème} membre de la COFAC. Et en janvier 2018, la COFAC accueillera la Fédération Nationale des Musiciens Intervenants.

Depuis 2017, la COFAC a ouvert l'adhésion aux **membres associés**, œuvrant dans les champs culturel, patrimonial et de communication, qui ne peuvent prétendre à être Membres de la COFAC tel que défini dans ses Statuts.

Désormais, la COFAC, composée de 25 fédérations représentant environ 40 000 associations de culture et de communication, recherche à se développer dans l'équilibre des différents secteurs de la pratique culturelle déjà représentés (musique, théâtre, patrimoine et musées, cinéma, vidéo, audiovisuel, écoles de cirque, festivals et festivités). L'objectif fixé est d'augmenter le nombre de membres de la COFAC de sorte à ce qu'elle soit constituée de membres représentatifs ayant une structure associative de bénévolat autour de la culture. Les fédérations ciblées sont celles du secteur du **patrimoine** et du **livre** (notamment les libraires indépendants, les maisons d'écrivains, les bibliothèques, et ceux qui œuvrent dans les festivals du livre), et des **fédérations musicales**.

Décembre 2017

Pour nous contacter :

COFAC

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

www.cofac.asso.fr

cofac.coordination@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63 et 06 80 98 40 09

